

Engagés vers de nouveaux défis.



03. Manifeste. Ce qui fait notre vraie force.

04. L'interview croisée d'Emmanuel Delétoile et Jérôme Volle, "Ensemble, continuons à nous réinventer".

06. L'édito de Frédéric Hérault et Antoine Leroy.

07. L'équipe de direction.

08. Notre organisation, nos chiffres clés.

10. Retraite complémentaire, assurer une qualité de service exemplaire.

12. Assurances de personnes, anticiper les nouveaux besoins.

14. Action sociale et prévention, accompagner à tout moment nos adhérents et nos ressortissants.

16. RSE, contribuer à un monde meilleur / Non au gaspillage alimentaire !

19. AGRICA, une longue histoire à vos côtés.



12.



16.



19.

Le rapport annuel est une publication de la Direction des Affaires Générales – Département Communication du Groupe AGRICA.

Conception/réalisation : SEQUON - Crédits photos : iStock/StefaNikolic (couverture), Adobe Stock/pressmaster (p.2, 12-13), Adobe Stock/Mint Images (p. 2, 16-17), Eve Hilaire/Le Studio des 2 Prairies (p. 2, rabat), Valérie Coueron (p. 4, 5, 6, 7, 10-11, 13, 15 et 18), Gettyimages/John Finney photography (p. 8-9), Gettyimages/Hinterhaus Productions (p. 10-11), iStock/IPGGutenbergUKLtd (p. 14-15), Adobe Stock/JackF (p. 19). Ce document est imprimé sur un papier dont la pâte est issue de forêts gérées de manière responsable.

— Ce qui fait notre vraie force.



Nous sommes l'interlocuteur de référence du monde agricole sur l'ensemble de ses filières pour le développement et la promotion de la protection sociale complémentaire.

Assurances de personnes, retraite complémentaire, prévention et action sociale : nous proposons, en tant que groupe professionnel, des solutions adaptées aux spécificités des métiers et des enjeux de ce secteur économique incontournable.

Dans un environnement agricole et social en constante évolution, nous prouvons au quotidien notre capacité d'adaptation pour accompagner au mieux nos clients et partenaires. Face à l'accélération de ces transformations, nous capitalisons sur notre histoire et nous nous tournons également vers l'avenir afin de construire un projet innovant, ambitieux, engagé et solidaire.

Notre ancrage agricole, notre gouvernance paritaire, la proximité entretenue avec nos parties prenantes, nos valeurs... font aujourd'hui notre vraie force !

Ensemble, continuons à nous réinventer.

Emmanuel Delétoile, président de GROUPE AGRICA et Jérôme Volle, vice-président de GROUPE AGRICA, reviennent sur les principaux faits marquants de l'année écoulée et évoquent les perspectives.

Quel bilan dressez-vous de l'année 2021 ?

Emmanuel Delétoile : Cette année a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. Dans ce contexte, le Groupe AGRICA a pleinement assuré sa mission d'accompagnement et de protection des salariés du monde agricole qui est

au cœur de sa raison d'être. Le soutien au secteur s'est également matérialisé par des aides aux entreprises confrontées à des difficultés et notamment à des problématiques d'arrêts de travail. Le dispositif AGRICA Solidaire, lancé en 2020 et dédié aux salariés et retraités agricoles, a par ailleurs été maintenu tout au long de l'année 2021 pour soutenir les plus fragilisés dans les moments difficiles. Au sein des instances du Groupe, dans lesquelles sont impliquées toutes les familles agricoles, les représentants des salariés comme des employeurs ont été particulièrement attentifs à ces situations et à l'engagement du Groupe.

L'activité retraite complémentaire a par ailleurs connu une avancée majeure. La fédération Agirc-Arrco a en effet décidé que l'ensemble des entreprises affiliées à la MSA seraient à compter du 1^{er} janvier 2021 rattachées à la section professionnelle AGRICA de l'Alliance professionnelle Retraite. Les premières Journées Action sociale de ● ● ●



"Le Groupe AGRICA a pleinement assuré sa mission d'accompagnement et de protection des salariés du monde agricole qui est au cœur de sa raison d'être."

Emmanuel Delétoile,
président de GROUPE AGRICA.

**"La retraite
supplémentaire est
un atout pour l'avenir
et répond aux enjeux
du secteur agricole
que sont l'attractivité,
la fidélisation et la
reconnaissance des
salariés agricoles."**

Jérôme Volle,
vice-président de GROUPE AGRICA.



L'Alliance professionnelle Retraite se sont également tenues en octobre 2021. Elles ont fait émerger des premières pistes de travail sur la stratégie partagée par les six groupes professionnels membres.

Jérôme Volle : Le renforcement de l'attractivité du secteur de la production agricole a constitué un sujet clé en 2021. 90 % des entreprises de la production agricole sont de toutes petites entreprises qui emploient majoritairement des salariés non-cadres. Pour les fidéliser et les attirer, il est essentiel de développer des compléments de rémunération et plus encore dans cette période particulière. Les partenaires sociaux se sont ainsi engagés, via une convention collective nationale, en faveur d'un système de retraite supplémentaire en points dont AGRICA est un acteur historique et reconnu. Le pilotage de ce dispositif est assuré selon notre modèle paritaire. Nous avons la responsabilité de garantir sa pérennité tout en l'adaptant aux besoins identifiés. Ce produit constitue un avantage social attractif et motivant, notamment pour les jeunes embauchés. Il offre par ailleurs à l'employeur une nouvelle dynamique dans la relation avec ses salariés. En six mois, 41 000 adhésions ont été recueillies et cet élan va encore se poursuivre auprès d'autres branches. Au total, ce sont près de 100 000 entreprises et 200 000 salariés qui sont potentiellement concernés. C'est une avancée significative pour la protection sociale complémentaire du monde agricole.

Quelles perspectives pour 2022 ?

Emmanuel Delétoile : En 2022, les évolutions continuent pour la retraite complémentaire. AGRICA a été sélectionné en 2021 par la fédération Agirc-Arrco pour créer au sein de son site d'Angers un des deux Centres de Relation Client de l'Alliance professionnelle Retraite à l'instar de celui du Groupe PRO BTP à Mérignac. Ce centre sera opérationnel en mai 2022 et verra son effectif passer de 16 à 50 conseillers. Pour AGRICA, c'est une reconnaissance de la mission professionnelle du Groupe

au travers de sa section dédiée, et de sa contribution active au projet global de l'Alliance professionnelle Retraite. C'est aussi la confirmation de la pertinence du modèle de coopération privilégié par AGRICA pour l'ensemble de ses activités.

En assurances de personnes, les ambitions stratégiques de développement sur le secteur de l'agroalimentaire se concrétisent et les appels d'offres remportés en 2021 vont être déployés en 2022. La dynamique partenariale avec Crédit Agricole Assurances, Groupama et la Mutualité Sociale Agricole se confirme également pour accompagner la croissance de ces activités concurrentielles.

Jérôme Volle : Le développement de la retraite supplémentaire va se poursuivre en 2022 tant pour les salariés de la production agricole que pour ceux des organismes professionnels agricoles. En effet, l'institution CCPMA PRÉVOYANCE qui leur est dédiée a mené des travaux tout au long de l'année 2021 dans la perspective de la création d'un FRPS en 2022. AGRICA disposera ainsi de deux régimes conformes à la loi PACTE qui offriront aux entreprises et aux salariés du monde agricole des solutions d'épargne performantes et accessibles pour tous.

En 2021, la collecte en épargne retraite a d'ailleurs atteint un niveau record. Preuve est faite que ce dispositif est un atout pour l'avenir et répond aux enjeux du secteur agricole que sont l'attractivité, la fidélisation et la reconnaissance des salariés agricoles. À l'heure où l'agriculture est au centre de toutes les attentions, c'est un engagement d'autant plus fort.



"2021 a constitué une étape marquante de la transformation d'AGRICA, conformément aux orientations stratégiques validées par le conseil d'administration."

Frédéric Hérault, directeur général.

2021 a vu s'amorcer la sortie de crise dans un contexte sanitaire, social et économique encore bouleversé. Après deux ans marqués par la pandémie, difficiles pour toutes et tous, je tiens à souligner l'engagement des collaboratrices et collaborateurs du Groupe AGRICA au service de la protection sociale complémentaire du monde agricole. L'accompagnement de nos clients s'est révélé essentiel dans ce contexte inédit et a démontré toute l'importance de la vocation affinitaire de notre Groupe.

Cette année a également constitué une étape marquante de la transformation d'AGRICA, conformément aux orientations stratégiques validées par le conseil d'administration, notamment par la création du projet de transformation de l'entreprise « Nouvelle ÈRE ».

La mise en place d'un accord de télétravail flexible a ainsi permis de renforcer la continuité de service lors des pics pandémiques et de fluidifier l'organisation de l'entreprise, tout en offrant à nos collaborateurs un environnement de travail motivant et attractif.

Le modèle assurantiel AGRICA PRÉVOYANCE au travers de la création du FRPS CPCEA RS, comme celui de la retraite complémentaire dans le cadre de l'Alliance professionnelle Retraite, ont l'un et l'autre connu des évolutions majeures. Ces mutations ont été facilitées grâce à un pilotage managérial resserré, et une dynamique forte autour des projets transverses, des investissements, de la modernisation des outils et du renforcement du reporting.

Cet élan va se poursuivre en 2022 pour accélérer encore l'adaptation du Groupe AGRICA aux évolutions profondes de son environnement.



"Les résultats obtenus ont renforcé globalement la solidité du Groupe et la marge de solvabilité."

Antoine Leroy, directeur général délégué.

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 est restée marquée par la pandémie et a enregistré, à l'instar du marché, la conjonction d'une forte sinistralité en santé et arrêts de travail.

Les salariés non-cadres de la production agricole et le secteur coopératif agricole dans son ensemble ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire. Un soutien et un plan de sortie de crise ont été mis en place exprimant pleinement la solidarité du Groupe.

Sur le volet commercial, la dynamique des contrats de retraite supplémentaire et des versements individuels s'est poursuivie et a conforté l'expertise historique du Groupe. Ces réussites ont été portées par les évolutions liées à la mise en conformité avec la loi PACTE et par le déploiement de la retraite supplémentaire auprès des salariés non-cadres.

Sur le volet financier, les résultats obtenus ont renforcé globalement la solidité du Groupe et la marge de solvabilité.

Face à un environnement de plus en plus évolutif et volatil, des travaux ont été menés tout au long de l'année pour la mise en place d'un pilotage trimestriel assurantiel auprès des conseils d'administration. Cette action, garante d'un suivi responsable et réactif, se poursuivra en 2022, constituant alors un véritable atout en matière de pilotage pour le Groupe AGRICA pour les prochaines années.

De gauche à droite

Premier rang

Pierre Richert, directeur financier

Catherine Dreyfus-Mazières, directrice des ressources humaines

Antoine Leroy, directeur général délégué

Frédéric Hérault, directeur général

Magali Henriot, directrice des affaires générales

Éric Gérard, directeur général adjoint

Philippe Merville, directeur des systèmes d'information

Deuxième rang

Alexandra Longuet-Lassalle, directrice déléguée supports et action sociale

Christophe Pilaudeau, directeur délégué du pilotage de la transformation

Delphine Riva, directrice déléguée services aux clients

Alain Cariou, directeur délégué branches et comptes clés

Catherine Baudrand, directrice déléguée fonctions techniques

Bertrand Mériaud, directeur adjoint assurances de personnes

Isabelle Lorthioir, directrice déléguée retraite

Troisième rang

Laurent Moreau, directeur délégué marketing, innovation, partenariats

Saber Trabelsi, directeur délégué actuariat technique et prospectif

Pierre-Marie Chastanet, directeur délégué contrôle de gestion et achats

Vincent Ledoux, directeur délégué investissements

David Guillaume, directeur délégué management des risques

Laurent Pinturier, directeur délégué audit interne

Daick d'Hérouville, directeur délégué juridique et conformité



Notre organisation, — nos chiffres clés.

Le conseil d'administration de l'association sommitale GROUPE AGRICA

COLLÈGE DES SALARIÉS

CFE-CGC : Alain Dyja, Bernard Jolivet, Bernard Pire, François Serpaud.

CFTC : Jean-Claude Brondino, Emmanuel Cuvillier.

FGA-CFDT : Emmanuel Delétoile, Myriam Gernez Cardon, Pascal Macé, Stéphanie Stoll.

FNAF-CGT : Myriam Marczak, Gaétan Mazin.

FO : Liliane Bourel, Patricia Drevon.

UNSA AA : Fabrice Gressent, auditeur.

COLLÈGE DES EMPLOYEURS

FNCA : Philippe Chatain, Patrice Gentie, Jean-Hugues Lombry, Christophe Noël.

FNEMSA : Anne Gautier, administrateur, Ludovic Martin, auditeur.

FNSEA : Anne Chambaret, Philippe Faucon, Joseph Lechner, Morgan Oyaux, Jérôme Volle.

La Coopération Agricole : Gilbert Kéromnès, Corinne Lelong, Irène Moog.

UDSG : Pascal Viné, administrateur, Jean-Louis Laffrat, auditeur.

Près de
273 000
entreprises
adhérentes.

Plus de
1 million
de cotisants en
collectif (prévoyance,
santé, épargne).

Plus de
712 000
bénéficiaires d'une
retraite complémentaire.



9,5 Md€
d'actifs gérés.

646 M€
de chiffre d'affaires en
assurances de personnes
(en survenance).

LA SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE

Cette Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale a été créée au 1^{er} janvier 2018 par les trois institutions de prévoyance du Groupe AGRICA : AGRI PRÉVOYANCE, CPCEA et CCPMA PRÉVOYANCE. Structure paritaire, elle est constituée de 15 administrateurs issus du collège des employeurs et de 15 administrateurs issus du collège des salariés. Sa vocation : nouer des liens de solidarité financière solides et durables entre ses affiliés que sont les institutions de prévoyance. La SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE conforte le Groupe dans son rôle d'acteur paritaire de référence pour la protection sociale complémentaire du monde agricole dans toutes ses composantes et ses filières.

Plus de
11 M€
consacrés
à l'action sociale.

Composition du Groupe

Le Groupe AGRICA comprend :

- une association sommitale, GROUPE AGRICA, qui définit la politique et la stratégie,
- un groupement d'intérêt économique, AGRICA GESTION, en charge de la gestion de l'activité technique et administrative de ses institutions membres,
- une institution de retraite complémentaire,
- trois institutions de prévoyance,
- une SGAPS (Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale), AGRICA PRÉVOYANCE, entité faitière de ses trois institutions de prévoyance.

Le Groupe a également mis en place deux sociétés anonymes d'assurance, appelées à fonctionner en FRPS : SA CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE (agrément FRPS obtenu) et SA CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE (agrément FRPS à demander postérieurement aux Assemblées Générales 2022). Il compte par ailleurs dans son périmètre une société de gestion de portefeuille, AGRICA ÉPARGNE.

Les institutions membres

Retraite complémentaire AGRICA

- IRC ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE AGIRC-ARRCO : section professionnelle AGRICA dédiée aux salariés et aux entreprises agricoles.

Prévoyance, santé, épargne

- AGRI PRÉVOYANCE : institution de prévoyance des salariés non-cadres de la production agricole,
- CPCEA : institution de prévoyance des salariés cadres de la production agricole,
- CCPMA PRÉVOYANCE : institution de prévoyance des salariés cadres et non-cadres des organismes professionnels agricoles.

Assurer une qualité de service exemplaire.

Être moteur de l'Alliance professionnelle Retraite

2021 a été, pour l'activité retraite complémentaire du Groupe AGRICA, une année de grande transformation. L'Alliance professionnelle Retraite est devenue pleinement opérationnelle avec le lancement des premières activités mutualisées entre les partenaires. Ainsi, AGRICA, deuxième groupe en termes de poids au sein de l'Alliance professionnelle Retraite, s'est montré particulièrement moteur en participant activement aux groupes de travail par son apport en solutions et préconisations pour contribuer à l'avancée des projets.

Intégrer de nouveaux outils de gestion

En parallèle, le Groupe s'est lancé dans un autre chantier d'envergure : le remplacement de tous ses outils de gestion par de nouveaux applicatifs communautaires Agirc-Arrco. Après les outils Gesica (gestion des carrières et des droits) et Alice (liquidations) mis en œuvre en 2021, suivront ceux liés à la relation client, au paiement et à la gestion des allocataires en 2022-2023, puis à l'action sociale en 2023-2024. L'enjeu pour AGRICA : maintenir une qualité de service élevée pendant la phase de transition. Pari réussi pour le processus de rectification des carrières qui est resté particulièrement performant dans un contexte difficile. Les résultats obtenus dépassent les cibles fixées par l'Agirc-Arrco. ● ● ●



"Cette année encore, nous avons fait preuve d'adaptabilité et avons cherché à maintenir la qualité de service offerte à nos entreprises et à nos ressortissants. Nous avons été présents sur tous les canaux pour les accompagner au mieux."

Isabelle Lorthioir,
directrice déléguée retraite



Le témoignage d'un actif, proche de la retraite, interrogé à l'issue d'un entretien information retraite.

"Les explications sur les dispositifs de retraite sont très claires.

Le point personnalisé a permis de répondre à mes questions précises et de m'aiguiller sur la meilleure solution à mettre en œuvre... dans quelques mois !"



"Le bouleversement des activités, du cadre et de nos partenariats a demandé beaucoup d'engagement de la part des équipes et des managers. Les résultats obtenus en 2021 sont plus qu'à la hauteur."

Alexandra Longuet-Lassalle,
directrice déléguée supports et action sociale

●●● 99 % des carrières ont été rectifiées dans un délai maximum de 75 jours après la demande (pour une cible de 88 % fixée par l'Agirc-Arrco) et près de 94 % des dossiers ont été contrôlés sans erreur.

Mettre à jour les carrières

Le suivi des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) est également un sujet central pour le Groupe, soucieux de rattraper le retard pris dans la mise à jour des carrières de ses ressortissants. Une avancée majeure a été enregistrée en 2021 avec l'intégration des DSN sur les exercices 2017 à 2020, en partenariat avec l'Agirc-Arrco et la MSA. Les travaux se poursuivront en 2022.

Conseiller au mieux les actifs

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les équipes d'AGRIC A Conseil Retraite ont répondu présentes pour informer et conseiller les actifs sur leur retraite. Elles ont organisé une centaine de réunions en entreprise, aussi bien en distanciel qu'en présentiel, souvent en collaboration avec le réseau commercial et la MSA, et mené 74 % des entretiens information retraite par téléphone. L'année a aussi été marquée par la reprise des salons professionnels (Sommet de l'Élevage, SPACE, Paysalia) durant lesquels les experts retraite ont de nouveau reçu les assurés en face-à-face. Ce fut l'occasion de faire le point avec eux sur leurs droits et de répondre à leurs questions. 128 clients ont ainsi bénéficié de ce bilan personnalisé lors de ces salons.

2 500
personnes ont
bénéficié d'un entretien
information retraite.

117 000
appels réceptionnés
par le Service
Client Retraite,
avec un taux de
décroché de 90 %.

Anticiper les nouveaux besoins.

Accompagner et s'adapter dans un contexte mouvant

2021 a été une année paradoxale avec à la fois des incertitudes liées à la crise sanitaire, un recours massif au télétravail, des arrêts de travail en hausse mais aussi une croissance économique dynamique caractérisée par une hausse de l'activité et une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Dans ce contexte, le Groupe AGRICA a renouvelé sa vocation d'accompagnement et de proximité avec les entreprises et les salariés qu'il protège en mobilisant ses ressources, tout en conciliant efficacité, innovation et adaptabilité pour répondre aux attentes de ses adhérents et poursuivre son développement.

Conforter la stratégie affinitaire

Forte des nouveaux moyens hybrides de travail, l'activité commerciale a retrouvé une densité prompte à servir les objectifs stratégiques de développement sur les périmètres agricoles et alimentaires. AGRICA a ainsi remporté une quinzaine d'appels d'offres de grands groupes coopératifs et agroalimentaires (UNICOR, Champagne Jacquart, Champagne Gardet, Florette, Connétable...) et s'est vu référencé en prévoyance par la branche des entreprises de maintenance, distribution et location des matériels agricoles et travaux publics (SDLM)⁽¹⁾ qui compte plus de 70 000 salariés. Au bénéfice de décisions qui ont renforcé la stabilité du portefeuille historique et d'une croissance dans l'agroalimentaire et les activités annexes, le Groupe confirme son positionnement et conforte sa stratégie affinitaire.

Se positionner sur des marchés porteurs

2021 a aussi été marquée par le déploiement du Plan d'Épargne Retraite (PER) CPCEA en points répondant aux nouvelles obligations conventionnelles des entreprises

de la production agricole, des CUMA⁽²⁾ et des ETARF⁽³⁾ tenues d'adhérer depuis le 1^{er} juillet 2021 à un régime de retraite supplémentaire en points et d'y affilier leurs salariés non-cadres de plus d'un an d'ancienneté. Un projet mobilisateur, relayé par un plan média d'envergure, qui a conduit à la mise en place d'une plateforme de souscription et de gestion dédiée. Résultat : plus de 41 000 entreprises ont souscrit au dispositif en un an, accroissant les activités de CPCEA et du Fonds de retraite professionnelle supplémentaire CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE. En parallèle, les travaux ont été lancés pour la mise en place du FRPS CCPMA PRÉVOYANCE attendu en 2022.

Développer des offres performantes

Dans un environnement toujours plus concurrentiel, AGRICA a continué d'étoffer et moderniser sa gamme de produits. Le Groupe a ainsi créé Agri Zen, une complémentaire santé individuelle portée, et c'est une première, par ses trois institutions de prévoyance : AGRI PRÉVOYANCE, CPCEA et CCPMA PRÉVOYANCE. Cette couverture santé innovante par sa modularité, ses services associés et sa gestion performante, destinée aux anciens salariés relevant de ces institutions, se substitue à différents produits « loi Évin » avec des garanties et des tarifs qui s'adaptent aux besoins de chacun. Le Groupe s'est également démarqué avec le lancement d'offres santé et prévoyance différenciantes destinées aux entreprises issues des centres équestres et de la branche des vins et spiritueux.

- (1) Entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes.
 (2) Coopératives d'utilisation de matériel agricole.
 (3) Entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers.

41 000
entreprises adhérentes
en retraite supplémentaire
non-cadres.

45 M€
de chiffre d'affaires
nouveau annualisé.





Le témoignage de Stéphane Buvry, directeur des ressources humaines de l'Institut Polytechnique UniLaSalle.

"Avec AGRICA, on sent que nous appartenons au même écosystème : nous nous comprenons bien et c'est important. La qualité relationnelle de mes interlocuteurs constitue selon moi un avantage concurrentiel certain. C'est très lié à la culture d'entreprise tournée vers la satisfaction du client."



"La proximité que nous entretenons avec nos clients nous engage fortement en cas de crise, mais nous permet d'être constamment alignés sur leurs besoins effectifs. Une relation privilégiée qui fait appel à l'agilité et à la réactivité et constitue un accélérateur d'innovation qui sert la pérennité de nos activités."

Éric Gérard,
directeur général adjoint

Près de
20 M€
de collecte
d'épargne salariale.

Plus de
17 M€
de versements
volontaires en retraite
supplémentaire.

Accompagner à tout moment nos adhérents et nos ressortissants.

Soutenir les plus fragiles

Crise sanitaire oblige, le Groupe a maintenu en 2021 le dispositif d'accompagnement d'urgence AGRICA Solidaire. Au total, 214 aides individuelles ont ainsi été accordées pour un montant global de près de 150 000 euros. Parallèlement, AGRICA a continué à soutenir ses ressortissants les plus fragiles selon ses axes prioritaires en s'appuyant sur un réseau de partenaires élargi. L'accent a aussi été mis sur les actions facilitant l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de précarité. AGRICA a notamment participé aux appels à projets « Handicap et numérique » piloté par le CCAH, « Inclusion et ruralité » avec le réseau associatif LASER emploi, ou encore « Territoires en action » et « J'aime ma terre » avec Solidel et la CCMSA. Toujours avec la CCMSA et avec les autres membres de l'Alliance professionnelle Retraite, le Groupe a agi en faveur des aidants en soutenant le déploiement du dispositif de relaying à domicile Bulle d'Air.

Digitaliser les outils et les dispositifs

Dans ce contexte pandémique, les équipes de l'action sociale et de la prévention ont accéléré la digitalisation de leurs dispositifs pour répondre aux nouvelles attentes des ressortissants : ateliers et séminaires à distance, visioconférences, modules e-learning, autotests en ligne, escape game sur les addictions (Addict'Town*), serious game sur le stress et les risques psychosociaux (Ludiagri)... Ces outils déployables sur tout le territoire, pour tout type de structures, viennent désormais compléter les services en présentiel qui ont progressivement repris à compter du deuxième semestre 2021.

Agir en entreprise

Le Groupe AGRICA a aussi relayé durant l'exercice 2021 l'offre communautaire Agirc-Arrco en faveur des aidants en entreprise sous la forme de campagnes ...



Près de
3 300
demandes
d'intervention
sociale.

Plus de
8,6 M€
en aides
individuelles
et collectives.



"L'action sociale est en pleine transformation, de plus en plus objectivée, massifiée. Nous devons continuer à répondre aux spécificités de nos ressortissants en nous appuyant notamment sur notre réseau de proximité et nos partenaires."

Claudine Sardier,
responsable action sociale retraite Agirc-Arrco

●●● d'information par e-mailing auprès des petites et moyennes entreprises. Des premiers ateliers et conférences en distanciel ont été expérimentés avec le partenaire Nouveau Souffle. Les actions de prévention en entreprise sur différentes thématiques (troubles musculosquelettiques, audition, maladies cardiovasculaires, sommeil, addictions...) ont quant à elles incité les salariés sensibilisés à réaliser des tests de dépistage et à prendre leur santé en main.

Élaborer l'action sociale de demain

Les premières Journées Action sociale de l'Alliance professionnelle Retraite se sont tenues en octobre 2021. Elles ont fait émerger des premières pistes de travail sur la stratégie partagée par les six groupes professionnels membres.

* Coconstruit avec AG2R, CCMO, Covéa et le FASTT.

14 000
appels traités
sur le numéro vert
action sociale.

Le témoignage de Florence,
à Limoges.

"Grâce à l'aide financière obtenue auprès de l'action sociale du Groupe AGRICA, j'ai pu aménager mon garage en chambre et accueillir mon père, veuf et malade. Je suis très reconnaissante envers AGRICA. Que l'on soit tous ensemble, en famille, c'est très important pour moi."



"En 2021, nous avons lancé la mise à jour de notre socle de prévention institutionnelle, tant en matière de supports que de partenaires mobilisables, répondu présent aux nombreuses sollicitations des branches professionnelles et des entreprises et poursuivi la digitalisation de notre démarche."

Marie-Paule Febvre,
responsable laboratoire d'innovation sociale (LISA)

Contribuer à un monde meilleur.

Entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, AGRICA s'est engagé dès 2006 dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Focus sur diverses actions menées en 2021 qui intègrent des préoccupations environnementales, sociales et sociétales ou d'investisseur responsable.

AGRICA, un investisseur responsable

Au-delà de ses missions premières en retraite complémentaire, santé, prévoyance et épargne retraite, le Groupe AGRICA investit dans des dispositifs financiers, environnementaux, d'action sociale et de prévention concrets et innovants. Ils constituent autant de preuves de son engagement environnemental, social et solidaire et de bonne gouvernance.

Sa démarche d'investissement socialement responsable (ISR) s'inscrit dans le cadre d'une Charte de l'investissement responsable qui s'intègre dans une politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dont les principes constituent l'ADN du Groupe AGRICA depuis plus de 15 ans. En s'exprimant dans la stratégie de la quasi-totalité de ses placements financiers, elle traduit l'adhésion naturelle, dynamique et volontaire d'AGRICA à la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques, sociaux ●●●

01.

Soutenir les bonnes pratiques environnementales.

En 2021, AGRICA a participé au jury et soutenu les premiers Trophées des Solutions Coopératives conçus pour valoriser les innovations et les bonnes pratiques environnementales des coopératives agricoles. Les initiatives étaient réparties en quatre catégories : agroécologie, économie circulaire, économie décarbonée et coopératives solidaires.



02.

S'engager sur des sujets de société.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est au cœur des engagements du Groupe (voir p. 18). Membre du conseil d'administration et du comité d'audit de SOLAAL, AGRICA a contribué en 2021 aux réflexions et au développement de cette association qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire.

03.

Se mobiliser pour les femmes et les hommes du monde agricole.

Solidaire par nature, le Groupe s'est de nouveau mobilisé en 2021 pour ses ressortissants fragilisés par la crise sanitaire. AGRICA a également réaffirmé son soutien à l'égard des jeunes générations via le dispositif d'aide à la mobilité des apprentis (Pays'Apprentis) qui a fêté ses 10 ans et avec l'aide aux études secondaires et supérieures.



• • • et de gouvernance (ESG). Et ce, dans le respect des conventions et recommandations internationales, des nouvelles exigences réglementaires européennes (SFDR et Taxonomie) et françaises (loi Énergie Climat), notamment de neutralité carbone d'ici à 2050.

AGRICA a poursuivi en 2021 le déploiement de sa stratégie d'investisseur responsable – en qualité de signataire des Principes d'Investissements Responsables des Nations Unies (UN PRI) –, notamment sur l'ensemble de sa gestion en valeurs mobilières et la mise en place, en collaboration avec les sociétés de gestion partenaires, de conventions d'investissement responsable en ligne avec sa charte. Le Groupe les a invitées à relayer sa démarche et à faire converger progressivement les autres acteurs vers les bonnes pratiques d'investissement responsable. AGRICA a enfin réaffirmé son attachement à participer à des initiatives ESG concrètes, porteuses de sens sur notre territoire et auprès de notre secteur professionnel. C'est dans ce cadre, qu'en qualité d'acteur de référence, il a pris part :

- à la création du nouveau fonds AGRICA ÉPARGNE Euro Responsable, fonds d'investissement responsable significativement engagé et de partage. Il vise une performance financière durable en investissant sur des entreprises respectueuses des enjeux ESG et climat, favorisant les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies tout en reversant 10 % des frais de gestion à deux organisations tournées vers l'accès à la santé pour tous sur notre territoire ;
- au développement de la SICAV Terroirs et Avenir, labellisée ISR ;
- au lancement de l'initiative GRECO (Green Credit Continuum Fund), avec l'objectif de permettre aux plus petites entreprises de prendre part à la finance verte aux côtés de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) ;
- au FPCI SWEN Impact Fund for Transition : le fonds investit en direct dans la méthanisation, l'hydrogène renouvelable, ainsi que les infrastructures d'avitaillement en gaz et GNL développées en co-investissement avec les agriculteurs ;
- au développement et à la détention de forêts gérées dans le cadre de la certification PEFC dont l'objectif est de promouvoir la gestion durable des forêts à travers notamment le respect et le maintien de sa biodiversité ;
- au lancement du Booster du réemploi qui vise à structurer la demande de réemploi de matériaux pour basculer graduellement dans une économie circulaire en matière de politique de travaux.

Non au gaspillage alimentaire !

Activement engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe AGRICA organise chaque année depuis 2015 les Trophées « Gaspillage alimentaire, le temps des solutions » pour soutenir les initiatives novatrices des acteurs de l'antigaspi. En 2021, cinq nouveaux lauréats ont été récompensés.

La 7^e édition des Trophées AGRICA a une nouvelle fois été marquée par la crise sanitaire et par des projets à forte vocation sociale. Sur les 40 candidatures reçues, un grand nombre d'initiatives permettaient de lutter à la fois contre le gaspillage et la précarité alimentaire. Les solutions conjuguant économie circulaire et technologie sont également montées en puissance.

Le palmarès 2021

Prix insertion-emploi :

Handicap Travail Solidarité / SoliFoodWaste

Le projet SoliFoodWaste consiste à collecter des invendus et à les faire transformer par des personnes en situation de handicap.

Prix prévention-éducation :

Banque alimentaire de Haute-Vienne

L'association valorise des produits bruts en les transformant, en partenariat avec un lycée professionnel, en soupe, compote, plats cuisinés...



Prix solidarité : La Halte du Cœur

La Halte du Cœur collecte, reconditionne et distribue à des ménages en difficulté les invendus d'industriels agroalimentaires et de producteurs agricoles.

Prix valorisation : Circul'Egg

Circul'Egg développe une solution de valorisation des coquilles d'œufs, sources de minéraux et de biomolécules à forte valeur ajoutée pour certaines filières industrielles.

Prix des salariés du Groupe AGRICA :

Co'p1 Solidarités Étudiantes

L'association parisienne distribue aux étudiants des denrées invendues et des produits de première nécessité.

Lors de la cérémonie d'octobre 2021, la présidence paritaire et la direction générale du Groupe AGRICA ainsi que la présidente du jury ont remis aux cinq lauréats une dotation financière et leur ont offert une vidéo de promotion, contribuant ainsi au développement de leur projet. Toutes les initiatives 2021 sont venues enrichir les précédentes sur la plateforme antigaspi du Groupe, consultable sur le site web.



350

candidatures reçues
dont 123 nommés
et 37 lauréats*.

105 000 €

de dotations*.

* Depuis 2015.

A young woman with blonde hair tied back, wearing a pink and blue plaid shirt and a black apron, stands in a greenhouse. She is holding a cardboard box filled with ripe, red strawberries. The greenhouse is filled with rows of strawberry plants in white plastic mulch. The background shows the structure of the greenhouse with its metal frames and translucent panels.

AGRICA, une longue histoire à vos côtés.

AGRICA est né de la volonté des partenaires sociaux du monde agricole de disposer d'un groupe de protection sociale dédié à leur secteur et à ses enjeux. Une identité qui n'a cessé de guider ses choix et ses évolutions.



1997

Création d'AGRICA.

L'Association pour la Gestion des Retraites pour le Compte des Institutions Complémentaires Agricoles voit le jour le 1^{er} janvier 1997, gouvernée par une gestion paritaire.

2001

Positionnement.

AGRICA est désigné par l'Agirc-Arrco comme seul groupe habilité à recevoir l'adhésion des nouvelles entreprises agricoles.

2003

Développement.

Le Groupe se dote d'une société de gestion de portefeuille, AGRICA ÉPARGNE.

2009

Évolution de la gouvernance.

Le Groupe se transforme en groupe de protection sociale, structure à gouvernance paritaire réunissant les activités de retraite complémentaire et d'assurances de personnes, dotée d'une association sommitale GROUPE AGRICA et d'un GIE de moyens AGRICA GESTION.

2017

Stratégie.

Les instances du Groupe AGRICA définissent un projet stratégique pour les années à venir en réaffirmant la volonté du monde agricole de disposer de ses propres institutions pour préserver ses intérêts.

2020

Crise Covid-19 : mobilisation et rationalisation.

À l'initiative de sa présidence paritaire, le Groupe AGRICA met en place un dispositif d'urgence, AGRICA Solidaire, pour aider les femmes et les hommes du monde agricole à faire face à la crise sanitaire et aux intempéries.

La fédération Agirc-Arrco décide de rattacher, à partir du 1^{er} janvier 2021, la totalité des entreprises du régime agricole à la section professionnelle AGRICA de l'institution Alliance professionnelle Retraite au titre du régime de retraite complémentaire.

2018

Transformation.

Pour la retraite complémentaire, le Groupe AGRICA rejoint cinq autres groupes de protection sociale professionnels pour former l'IRC Alliance professionnelle Retraite permettant à chacun de continuer à valoriser ses spécificités par le biais des sections professionnelles.

En assurances de personnes, les trois institutions de prévoyance AGRI PRÉVOYANCE, CPCEA et CCPMA PRÉVOYANCE forment un groupe prudentiel : la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE est donc créée. De plus, un partenariat original et innovant est déployé avec Crédit Agricole Assurances et Groupama pour la création du label AGRICA PRÉVOYANCE.

2021

Expertise.

Le Groupe AGRICA obtient l'agrément de l'ACPR pour le lancement du Fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE et réaffirme ainsi son expertise sur le marché de l'épargne retraite à destination du monde agricole. C'est l'un des tout premiers groupes de protection sociale à avoir choisi cette orientation aux côtés des grands assureurs de la place.

À votre écoute pour
vos questions sur :

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

- Vous êtes actif, futur retraité ou jeune retraité en attente de votre premier paiement :

09 73 88 88 88 Prix d'un appel local
(non surtaxé)

Service ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h.

- Vous êtes retraité, allocataire d'une pension de réversion ou employeur :

0 821 200 800 Service 0,09 € / min
+ prix appel

Service ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 17h, fermé le jeudi après-midi.

L'ACTION SOCIALE

0 800 944 333 Service & appel
gratuits

Service ouvert du lundi au vendredi
de 13h à 17h.

LA PRÉVOYANCE, LA SANTÉ ET LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

01 71 21 19 19

Nos conseillers sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'ÉPARGNE SALARIALE

01 71 21 17 61

AGRICA ÉPARGNE vous accompagne dans
vos projets d'investissement et d'épargne
pour une performance financière durable.

Plus d'informations sur :

www.agricaepargne.com

Pour vous informer en continu

sur les produits et les services proposés
par AGRICA, effectuer des démarches
en ligne et suivre votre situation via
votre compte client :

——— www.groupagricar.com

